

# CORONAVIRUS

## Restriction des visites

Suite aux consignes du Ministère de la Santé afin de limiter la propagation du coronavirus, **les visites aux patients hospitalisés sont suspendues dès ce samedi 14 mars** et, ce, jusqu'à nouvel ordre.

### Ces mesures particulières ne concernent pas :

- Les parents (ou assimilés) de nouveau-nés et d'enfants de moins de 16 ans hospitalisés ;
- Les parents proches de personnes en état critique ou en fin de vie ;
- Les accompagnateurs dans le cadre de consultations, d'examens et interventions indispensables (maximum un accompagnateur par patient) ;

Merci pour votre compréhension !

